

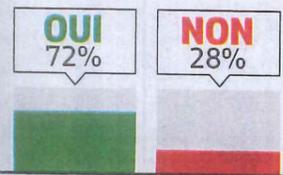


Dans le futur Centre sportif régional, il est prévu de construire une halle triple de gymnastique. L'une des salles sera spécialement dédiée à la pratique des agrès. Charly Rappo-archives

Les Gruériens ont accepté à 72% le crédit de 55 millions pour les infrastructures régionales à Bulle

# Large oui populaire au centre sportif

## CENTRE SPORTIF



« GUILLAUME CHILLIER »

**Gruyère** » Une grande majorité des Gruériens a saisi l'importance de bâtir un Centre sportif régional (CSR) sur le site de la Ronclina, à La Tour-de-Trême. Hier, ils ont voté à 72% pour le crédit d'investissement de 55 millions de francs destiné à la construction notamment d'une patinoire, d'une piscine couverte de 25 mètres, de trois bassins d'eau et d'une halle triple de gymnastique pour 2026. La participation, dynamisée par les scrutins fédéraux, s'élève à 57,33%.

«La population nous a suivis. Aujourd'hui, une grosse pierre a

été mise à l'édifice», commente Pascal Lauber, président de l'Association intercommunale Sports en Gruyère (AISG), porteuse du projet. «Avec 72% de votes positifs, c'est un large soutien. C'est un immense plaisir de constater que la population a compris le besoin de ces infrastructures», affirme pour sa part Patrice Borcard, préfet de la Gruyère.

### Niveaux d'acceptation

A l'heure d'analyser en détail les résultats face à la presse, Patrice Borcard évoque trois niveaux d'acceptation. Il y a d'abord des communes proches de l'agglomération bulloise (Bulle, Riaz, Le Pâquier, Vuadens), qui ont largement voté en faveur du CSR (entre 72% et 82% d'acceptation). S'y ajoutent Marsens, Echarlens, Grandvillard, Gruyères, Bas-Intyamon et Pont-en-Ogoz. «Le vote de cette dernière commune me réjouit particulièrement», affirme le préfet, évoquant notamment la distance entre le fond de la rive gauche du lac et La Tour-de-Trême.

Deuxième niveau, des communes «qui ont joué le jeu» avec des taux d'acceptation entre 61% et 69%. Ce sont celles de la rive droite du lac de la Gruyère, complétées par Haut-Intyamon, Broc, Val-de-Charmey, Sâles, Vaulruz, Sorens et Morlon.

Enfin, les communes de Crésuz et Châtel-sur-Montsalvens font partie du troisième niveau, avec des taux d'acceptation de 59%. «Par rapport à l'ampleur du oui dans le district, ces résultats sont nuancés», relève encore Patrice Borcard.

### Les Jauner disent non

Et puis, il y a un bémol: les citoyens de Bellegarde ont voté contre le crédit d'investissement à 53%. «Je ne m'y attendais pas», reconnaît Pascal Lauber. «Ce n'est pas un plaisir de constater ce vote négatif», renchérit Patrice Borcard. Son analyse: un manque d'informations à destination des Jauner et une commune qui se distingue du district lorsqu'il s'agit de se



**«Aujourd'hui, une grosse pierre a été mise à l'édifice»**

Pascal Lauber

prononcer sur telle ou telle question. L'ultime défi sera dès lors de convaincre l'assemblée communale d'accepter la modification des statuts de l'AISG cet automne, un changement nécessaire pour la construction du CSR (lire ci-dessous).

«Désormais, nous avons un travail à faire pour démontrer l'intérêt du centre pour Bellegarde. Et notamment qu'il va servir le tourisme alors qu'on cherche à s'extirper de la dépendance au ski. Quand il n'y aura pas de neige, les visiteurs de Bellegarde profiteront des infrastructures de La Tour-de-Trême», affirme Patrice Borcard. Qui rappelle au passage que c'est grâce au district que la commune a pu s'offrir un nouveau télésiège et des canons à neige. Le syndic de Bellegarde, Jean-Claude Schuwey, convaincu par le projet, promet de prêter main-forte, bien qu'il affirme ne pas vraiment comprendre le vote de ses concitoyens.

Toujours est-il qu'au final, les porteurs du projet sont glo-

balement surpris en bien par les résultats. Mais alors qu'ils avaient mis le paquet pour la communication et qu'aucune opposition publique ne s'est réellement exprimée, le score n'est-il pas un peu faible? Non, répond Patrice Borcard. «En démocratie, peu importe la question, il y a toujours 25% de la population qui dit non. Ici, nous sommes proches des 75% de oui.»

### La ville de Bulle ravie

Elu de la commune la plus concernée, Eric Gobet est bien entendu ravi. «Bulle a voté à 78% pour le crédit d'investissement. Cela nous encourage pour la suite», affirme le conseiller communal du chef-lieu, chargé du sport. Si le centre sportif régional se construit, il se réjouit de débarrasser Espace Gruyère de sa piste de glace. «Nous allons aussi pouvoir répondre au manque de piscine couverte avec un centre parfaitement situé, à deux pas du CO2 et de ses parkings.»

## PLACE AU VOTE DANS LES COMMUNES

Les efforts pour enfin arriver à la construction du Centre sportif régional du côté de la Ronclina, à La Tour-de-Trême, ne sont pas terminés. Après le large oui de la population hier (à 72%), c'est désormais aux assemblées communales et autres conseils généraux d'approuver le projet. Ils devront se prononcer cet automne sur une modification des statuts de l'Association intercommunale Sports en Gruyère (AISG), qui porte l'infrastructure. L'unanimité des communes est nécessaire pour entériner la construction. Avant cela, le 28 octobre, ce sera aux délégués de l'AISG d'approuver la modification des statuts. GCH

## COMMENTAIRE

### Un oui clair qui cache un manque d'enthousiasme

Les Gruériens l'ont bien compris: la construction d'infrastructures sportives est nécessaire pour leur district. Personne ou presque ne le remet en question, et la large acceptation hier du crédit de 55 millions de francs le démontre.

Mais voilà: il y a cet amer sentiment que nombreux sont ceux qui ont voté oui sans enthousiasme. Pour diverses raisons: un centre trop loin

ou trop cher. Ou un centre trop petit et peu ambitieux. Bref, un centre pas assez «régional». Au final, une partie des électeurs a l'impression que la votation de district concernait un centre sportif... communal. C'est là que le projet pêche: à coups de redimensionnements et de calculs pour le faire avaler à toutes les communes, il a égaré sa dimension rassembleuse.

Le chef-lieu n'est plus le même qu'il y a quinze ans, quand le centre a été pensé pour la première fois. Bulle s'est développée à grande vitesse et le fera encore. Les villages aussi ont grandi mais moins brusquement. Coincés sur leurs terres, ils voient la fusée bulloise s'envoler. A tel point que c'est une Gruyère à deux vitesses qui apparaît. Celle du centre urbain et celle

des villages. Connu, le phénomène s'accroît immanquablement.

Et ce double mouvement: d'un bord, la régionalisation. De l'autre, un repli villageois, une crispation. Si le centre se fait, certains ne s'y identifieront pas ou peu. S'il ne se fait pas, il faudra tout reprendre à zéro. Il est peut-être là, le défi: combler le fossé qui se creuse toujours plus entre Bulle et le reste du district. GUILLAUME CHILLIER